



## Deposition au commissariat sans depot de plainte

Par **melt999**, le **27/01/2010 à 15:53**

Bonjour,rnbojour voila j'ai fait il ya quelque temps une deposition contre mon fiance pour des probleme que nous avons eu mais mitenant tout c'est arrangée la police a convoqué mon ami pour l'ecouter et prendre sa deposition mais je ne veut pas qu'il se present j'ai donc appelez la police pour annuler cette deposition il m'ont dit que c'etait impossible mais que vu que je ne souhaite pas que mon fiance aille la ba il vont evoyer mon dossier au procureur de la republique et qu'il prendra une descision mais il ne veut pas me dire qu'elle genre de descision je voulais donc savoir si mon fiancé risquait quelque chose ou non

Par **fif64**, le **27/01/2010 à 16:53**

Vous avez fait une déposition pour quoi ?